




Hôtel de Ville
59283 RAIMBEAUCOURT

Conseil Municipal
Séance du 21 juillet 2023 – 19 heures
Convocation du 13 juillet 2023
Séance ordinaire

Envoyé en préfecture le 27/07/2023
Reçu en préfecture le 27/07/2023
Publié le 
ID : 059-215904897-20230721-DCM_20230721_06-DE

Membres en exercice : 27
Présents : 21
Absents Excusés Représentés : 3
Absents : 3

Étaient présents : M. Alain MENSION, Maire

Mrs Mmes Karine SKOTAREK – Geneviève LECLERCQ – Cédric STICKER - Pascaline VITELLARO – Maria IULIANO – Régis SALLEZ – Bernard TRICOT – Bernard HELLEBUYCK – Michel COURTECUISE – Pascal KACZMARCZYK – Marie-Louise LEMAIRE – Maryline MARLIERE – Salvatore BELLU – Christian LEMAR – Céline CARNEAU – Stéphanie LEMAIRE – Kitty DUQUESNE – Anthony WATTEAU – Angélique GOGÈ — Angélique DHINNIN.

Étaient absents excusés représentés : Mme Mrs David MORTREUX représenté par Angélique DHINNIN - Christian LANGELIN représenté par Salvatore BELLU – Aurélie PETIT représentée par Cédric STICKER.

Étaient absents : Mme Mrs Clémence BARBIER – Gaëtan GRARD – Sébastien MANCHE.

Président de la séance : M. Alain MENSION, Maire
Secrétaire de séance : Mme Karine SKOTAREK, 1^{ère} Adjointe

DCM_20230721-06- Désaffectation, déclassement et intégration dans le domaine privé de la commune de la parcelle cadastrée C 1508, avenue du Château Raimbeaucourt, issue de la division de la parcelle C 1217, propriété de la commune

Vu le projet du Centre Hélène Borel relatif à la création d'un espace logistique et le réaménagement de l'aire de retournement des bus pour accès au site,

Considérant que ce fait la parcelle cadastrée C 1508, issue de la division de la parcelle C 1217, n'est plus affectée à l'usage public,

Il est proposé au Conseil Municipal :

- de constater la désaffectation de la parcelle cadastrée C 1508 d'une superficie de 249 m², située avenue du Château à Raimbeaucourt, issue de la division de la parcelle C 1217, propriété de la commune,
- de prononcer le déclassement du domaine public communal de la parcelle cadastrée C 1508, d'une superficie de 249 m² et de l'intégrer dans le domaine privé de la commune,
- d'autoriser M. le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette décision.

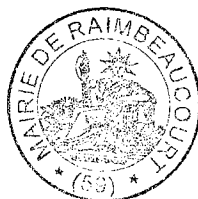
Le plan de réaménagement établi par le Centre Hélène Borel, l'extrait cadastral et le plan de division sont joints en annexe de la présente.

Adopté à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

La secrétaire de séance
1^{ère} Adjointe,

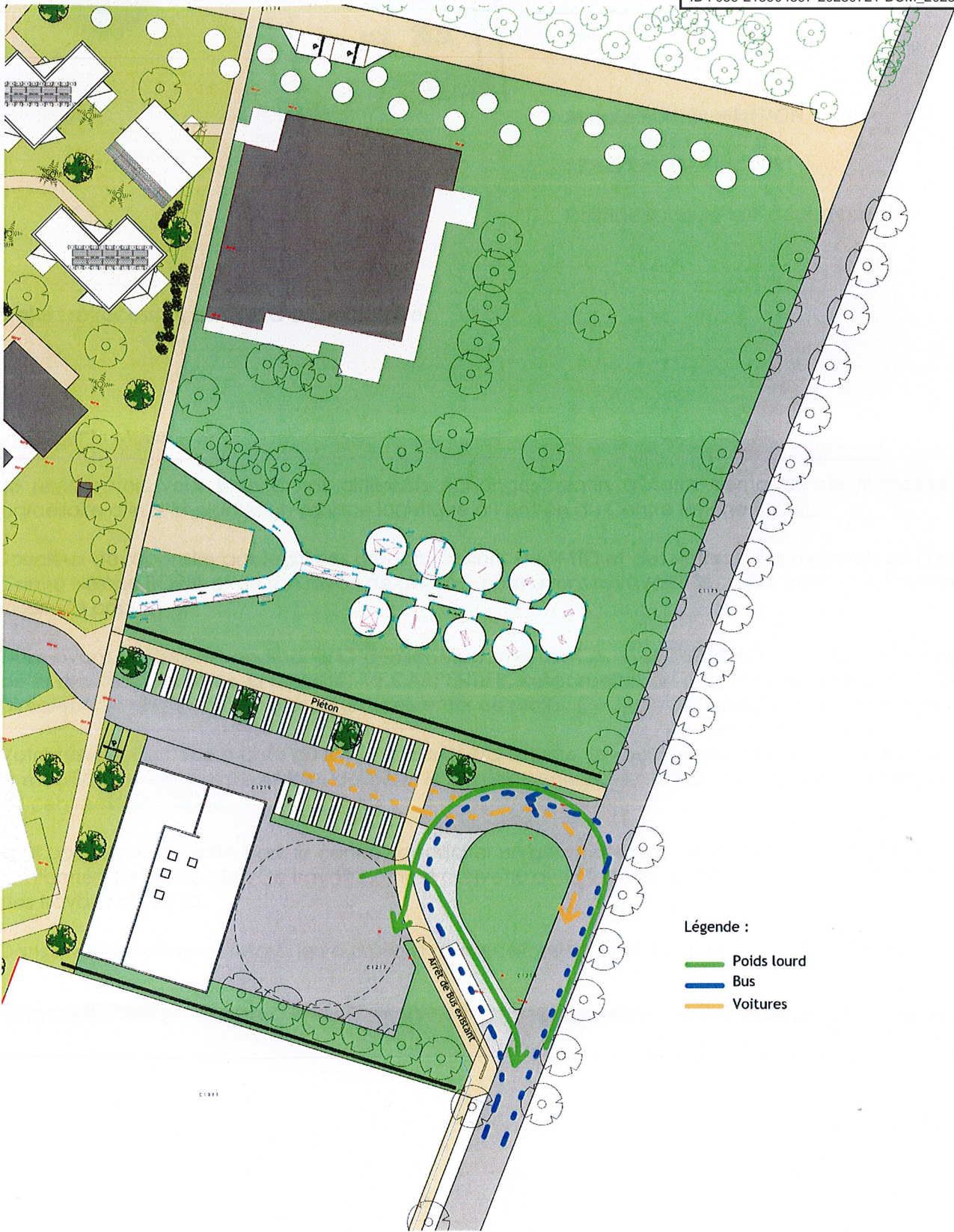
Karine SKOTAREK





Le Maire,

Alain MENSION

Publié sur le site internet de la commune le 28/07/2023



Légende :
 — Poids lourd
 — Bus
 — Voitures

Centre Hélène Borel Avenue du Château du Liez à Raimbeaucourt		Schéma circulation	
Maître d'ouvrage: Centre Hélène Borel Avenue du Château du Liez 59283 Raimbeaucourt	 Maître d'ouvrage: Société d'Architecture IMAGINE 445 rue de l'Abregain 62600 LIEVIN	1 : 500	ESQ B1
	 2209	29/11/2022	

Commune :
RAIMBEAUCOURT (489)

Numéro d'ordre du document
d'arpentage : 1192 J
Document vérifié et numéroté le 26/05/2023
ASDIF LOMME
Par Guillaume Flan
Technicien Géomètre
Signé

DOUAI
Pôle de Topographie et de Gestion Cadastre
195 rue de Roubaix
BP 40725
59507 DOUAI CEDEX
Téléphone : 03 27 93 48 48
Fax : 03 27 93 48 87
sdif.nord.ptgc@dgfip.finances.gouv.fr

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Envoyé en préfecture le 27/07/2023
Reçu en préfecture le 27/07/2023
Publié le
ID : 059-215904897-20230721-DCM_20230721_06-DE

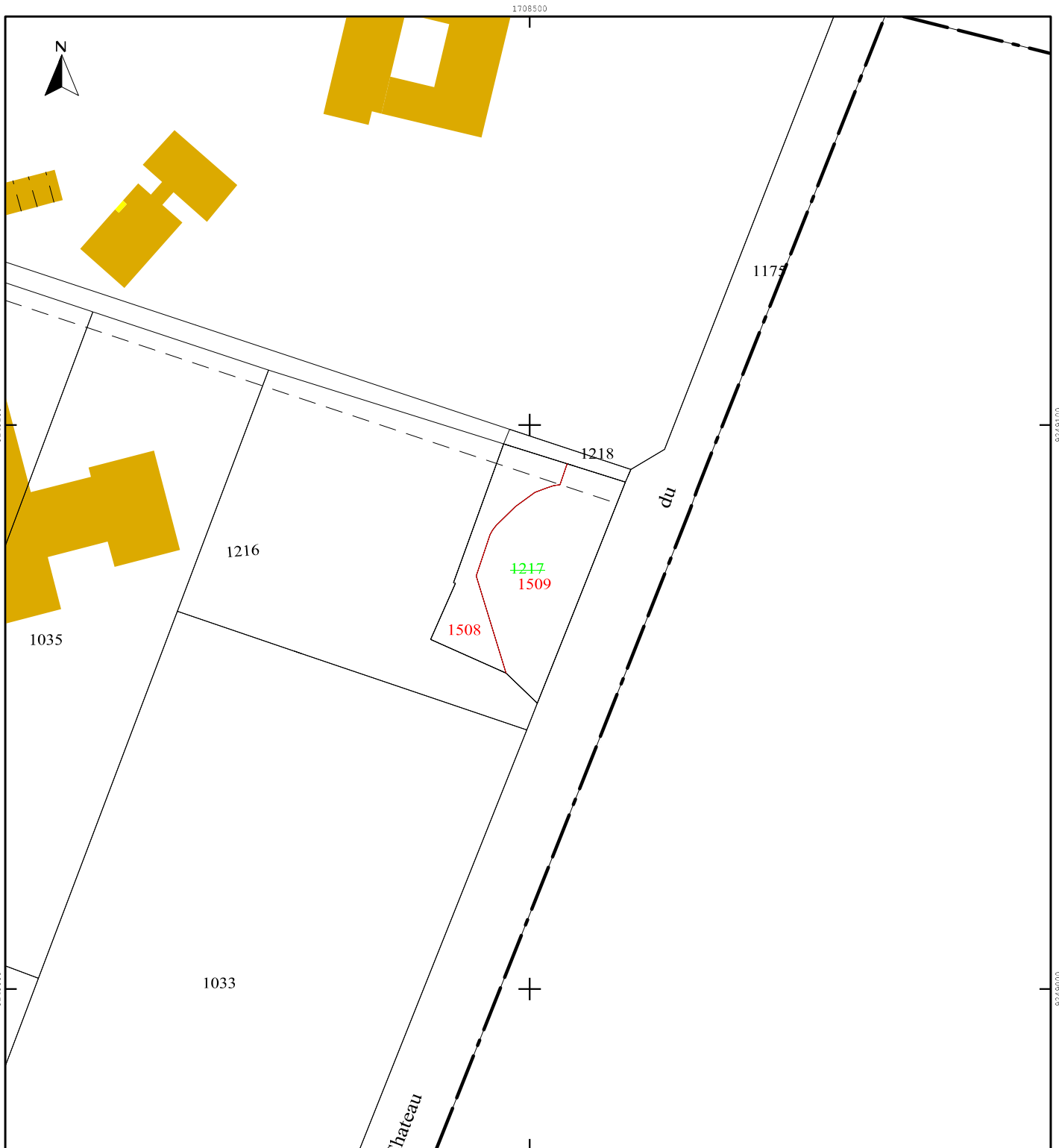
Echelle d'origine : 1/2000
Echelle d'édition : 1/1000
Date de l'édition : 26/05/2023
Support numérique : -----

D'après le document d'arpentage
dressé
Par FABIEN BOURGOGNE (2)
Réf. :
Le 23/05/2023

CERTIFICATION
(Art. 25 du décret n° 55-471 du 30 avril 1955)
Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires soussignés (3)
a été établi (1) :
A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ;
B - En conformité d'un piquetage : ----- effectué sur le terrain ;
C - D'après un plan d'arpentage, ou de bornage, dont copie ci-jointe, dressé
le ----- par ----- géomètre à -----.
Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées
au dos de la présente 6463.
A -----, le -----

(1) Rayer les mentions inutiles. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une esquisse (plan rénové par voie de mise à jour). Dans la formule B, les propriétaires peuvent avoir effectué eux-mêmes le piquetage.
(2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien retraité du cadastre, etc...)
(3) Précisez les noms et qualité du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avoué, représentant qualifié de l'autorité expropriant, etc...).

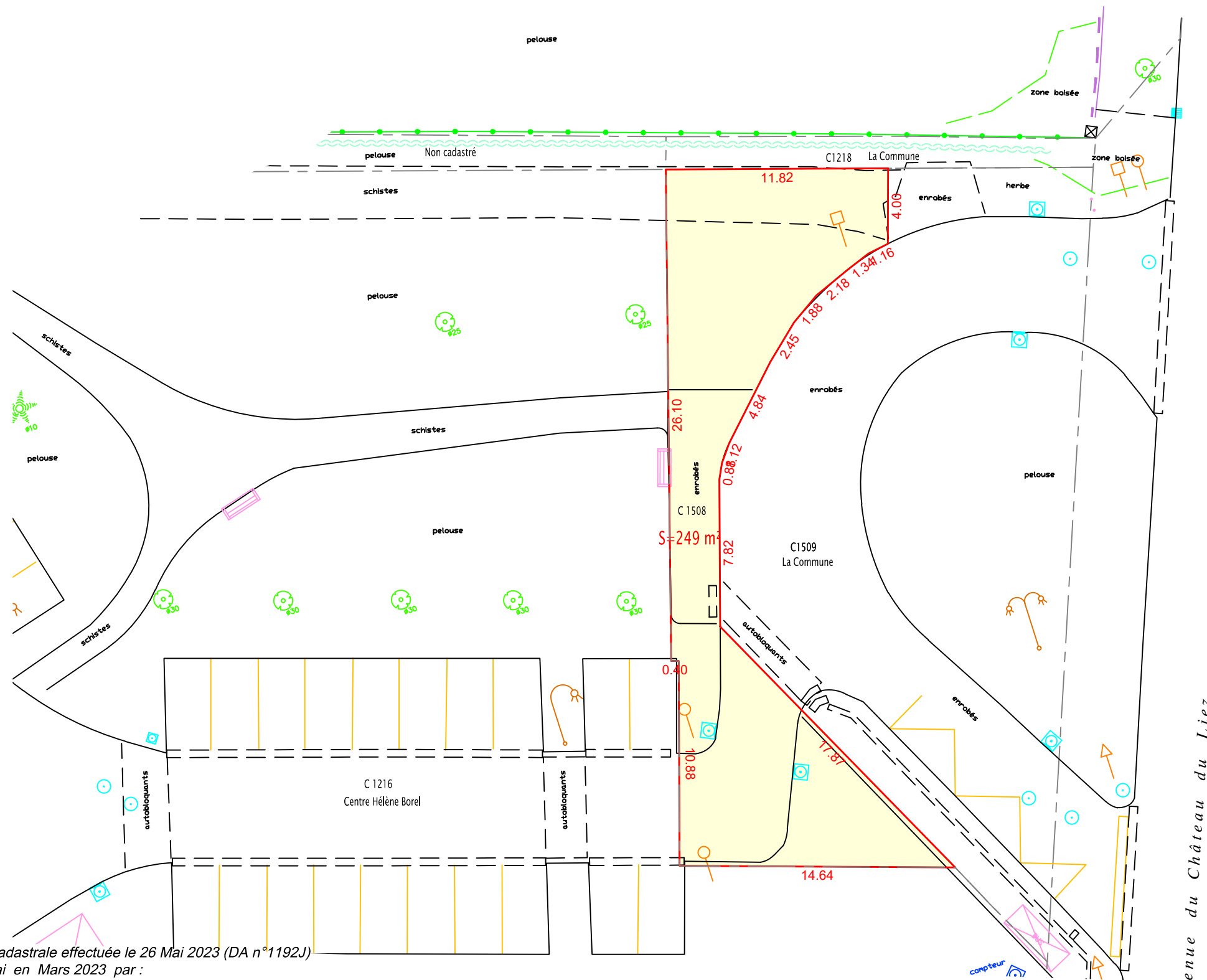
Modification demandée par procès-verbal du cadastre



COMMUNE DE RAIMBEAUCOURT

CENTRE HELENE BOREL

Vendeur : La Commune
Acquéreur : Centre Hélène Borel
Cadastre : Section C n° 1508
Superficie : 249 m²



ene du Château du Liez



Numérotation cadastrale effectuée le 26 Mai 2023 (DA n°1192J)
Dressé à Douai en Mars 2023 par :

GEOMETRES EXPERTS ASSOCIES
F. BOURGOGNE - V. BEAUCAMP
 Géomètres Experts Associés
 2, rue Ludwig Van Beethoven - 59500 DOUAI
 T 03.27.88.57.75 - F 03.27.97.41.97
 M f.bourgogne@g-expert.fr / v.beaucamp@g-expert.fr

Echelle : 1/250